

# "Pour une meilleure acceptation de l'impôt"

## Une démarche pour développer le civisme fiscal

La direction générale des Impôts (DGI) au Ministère des finances a organisé le jeudi 17 juin 2004, un dîner-debat à l'Hôtel Halima sous le thème : "pour une meilleure acceptation de l'impôt "

Cette rencontre a vu la participation de plusieurs personnalités du monde de la Finance, la Presse, et le staff de la Direction Générale des Impôts .C'était l'occasion pour M Sidamine Ould Ahmed Challa Directeur Général des Impôts de souhaiter la bienvenue aux participants au nom du ministre des Finances M Mahfoudh Ould Mohamed Aly pour avoir accepté de participer au débat organisé sous le thème : " Pour une meilleure acceptation de l'impôt " comme vous le savez - peut être - a déclaré le Directeur Général des Impôts " l'impôt n'est parfaitement accepté dans aucun pays. Voilà la triste réalité.

De toutes les relations entre l'Etat et le citoyen, la relation fiscale est sans aucun doute la plus sensible et donc la plus vulnérable. Il faut éviter alors de la brusquer et, pire, de la casser.

C'est dans ce cadre et partant de ce souci que nous avons entrepris une large campagne de sensibilisation et de concertation pour un meilleur consentement à l'impôt.

L'Etat se structure, se développe, se modernise davantage, il faut que notre fiscalité suive et accompagne cette mutation. Pour que cela soit possible, il faut que chacun d'entre nous s'acquitte convenablement de son devoir civique, son devoir le plus précieux c'est celui de payer ses impôts. "

M Sidamine Ould Ahmed Challa a introduit par la suite le débat par des questions qui ont servi de repères pour la plupart des intervenants.



Sid'Amine Ould Ahmed Challa

Par quoi peut-on élargir notre assiette fiscale ? Que devons-nous faire pour rendre notre fiscalité plus lisible et moins contraignante ? Quelle démarche faudra-t-il préconiser pour développer le civisme fiscal ? Quelle fiscalité pour notre environnement. Ce sont là les quelques questions qui doivent trouver de réponses au cours de ce débat. Après ces interrogations Ould Ahmed Challa a donné la parole aux participants.

Suite en page 3



Vues du dîner-debat à l'hôtel Halima



Prenant la parole, les intervenants (présidents des fédérations patronales, directeurs de banques, industriels, femmes et hommes d'affaires ainsi que journalistes) ont salué cette initiative -la première du genre - qui représente, une forme de rapprochement de l'administration fiscale des contribuables et par conséquent, une orientation vers la transparence et la bonne gouvernance. Les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de maintenir le dialogue, la formalisation du secteur informel

pour une assiette d'impôt plus large et plus juste. D'autres participants ont plaidé en faveur de la sensibilisation et de l'élargissement de cette initiative à toutes les catégories des contribuables pour une meilleure acceptation de l'impôt. Par ailleurs, l'obligation du registre de commerce, la comptabilité annuelle et l'immatriculation à la caisse nationale de sécurité sociale ont été proposés comme conditions d'exercice de la profession commerciale et partant une contribution à l'intégration de

tous les commerçants au secteur réel. La défiscalisation des projets fictifs entretenue par le guichet unique du ministère des affaires économiques et du développement (MAED), et son impact négatif sur les recettes fiscales n'a pas été du reste dans ce débat, qui s'est déroulé dans un climat serein. Clôturent la rencontre, le Directeur Général des Impôts M Sidamine Ould Ahmed Challa a remercié de nouveau les participants et leur a signifié que leurs propositions et suggestions seront prises en considéra-

tion par son administration. Il en outre informé ses invités des nouvelles mesures tendant à rapprocher la Direction des Impôts des contribuables, qui se résument en l'ouverture de bureau d'accueil et d'information, de salles d'entrevue bien équipées pour les conseils et réclamations ainsi que des centres de comptabilité agréés pour introduire l'instrument de rationalité économique en plus d'une commission paritaire présidée par un juge.